

COMMUNIQUÉ CONJOINTVISITE DU GOUVERNEUR DU MAINE,M. KENNETH M. CURTIS

6 mai 1972

À l'invitation du Premier Ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa, le Gouverneur de l'État du Maine, monsieur Kenneth M. Curtis, accompagné d'un groupe de parlementaires francophones et de hauts fonctionnaires de cet État, a passé deux jours en visite officielle à Québec, les 4 et 5 mai.

Au cours des entretiens qu'ils ont eus à cette occasion, les deux hommes d'État ont passé en revue l'ensemble des liens qui unissent déjà les deux territoires et leurs populations. Ils se sont particulièrement félicités des excellentes relations qui existent actuellement entre les Québécois et les citoyens du Maine qui sont d'origine ou de culture françaises.

Convaincus de la nécessité d'une collaboration suivie entre les deux États dans plusieurs domaines et notamment ceux de l'économie, de la culture et de l'éducation, et convaincus que le Québec, foyer et principal point d'appui de tous les francophones d'Amérique, peut apporter son soutien à la survivance et au développement du français en Nouvelle-Angleterre, le Gouverneur du Maine et le Premier Ministre du Québec ont arrêté un programme d'échanges réguliers.

Au cours de la réunion de synthèse qui eut lieu vendredi le 5 mai , présidée conjointement par monsieur Gérard-D. Lévesque, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires intergouvernementales, et monsieur Kenneth M. Curtis, Gouverneur du Maine, et dirigée par messieurs Yves Michaud, Commissaire général à la Coopération avec l'extérieur, et James Mitchell, Conseiller spécial du Gouverneur du Maine, les deux parties ont retenu les projets suivants:

ÉDUCATION

Le Québec et le Maine procéderont à des échanges d'information et de documentation sur leurs systèmes d'éducation.

Ils examineront la possibilité d'organiser:

- des stages pratiques pour les étudiants de l'ENAP dans l'Administration du Maine et l'accueil à l'ENAP d'étudiants du Maine spécialisés en administration publique;
- des échanges d'étudiants entre les universités;
- des stages d'été au Québec pour les professeurs du Maine et les étudiants de français du niveau secondaire;
- une collaboration entre l'INRS et les centres de recherches du Maine;

- l'envoi au Maine de professeurs de français des niveaux élémentaire et secondaire;
- l'échange de matériel didactique.

CULTURE

Les deux parties étudieront les modalités pratiques d'échanges d'une part entre la Symphonie de Portland et l'Orchestre Symphonique de Québec, et d'autre part, entre des ensembles plus restreints.

Le Québec favorisera la diffusion du film québécois dans le Maine par l'intermédiaire de son bureau de Boston.

Il apportera son soutien à un festival du film québécois à Portland.

Les parties organiseront des expositions d'Art contemporain et ancien du Québec et du Maine dans leurs universités respectives.

Le Québec poursuivra sa politique de don de livres et de documents audio-visuels: aux institutions francophones du Maine.

COMMUNICATIONS

Le Québec favorisera la création à Lewiston d'un poste de radio en langue française de même que l'échange d'animateurs, et l'acheminement de programmes et d'émissions à l'intention des postes de

radio et de télévision qui diffusent en français.

Il invitera, à ses frais, un responsable de la Radio et Télévision éducatives à venir se familiariser avec le matériel audio-visuel produit au Québec.

Le Québec marque beaucoup d'intérêt pour la prochaine exposition de Skowhegan et entreprendra des démarches pour une participation éventuelle à cet événement. Le Maine étudiera la possibilité d'une participation aux différentes expositions du Québec.

JEUNES

Les dirigeants de l'Office franco-québécois pour la jeunesse et ceux des organismes gouvernementaux du Maine responsables de la politique de jeunesse auront, au cours de l'année, des entretiens pour arrêter un programme d'échanges de jeunes travailleurs de diverses professions.

VOIRIE

Les deux États échangeront des hauts fonctionnaires dans les domaines de la Voirie et du Transport, et procéderont à des études comparatives conjointes de leurs systèmes routiers.

ÉCONOMIE

Les parties ont décidé de travailler conjointement à leur développement économique et ont retenu, en particulier, d'accroître l'échange de produits entre les deux territoires, et d'envisager l'adoption d'une politique commune face aux problèmes de leur approvisionnement pétrolier.

Le Québec et le Maine auront une politique conjointe de lutte contre les maladies qui affectent la flore de leurs forêts.

Le gouvernement du Maine a décidé d'appuyer le Québec dans ses démarches pour diminuer les obstacles à l'échange de la main d'oeuvre temporaire entre les deux États.

COMMISSION CONJOINTE DE COOPÉRATION

Les gouvernements du Maine et du Québec ont décidé la création d'une Commission conjointe de coopération chargée de la planification et de l'exécution des échanges entre les deux États.

Le Gouverneur du Maine et le Vice-Premier Ministre ont désigné

respectivement messieurs Yves Michaud, Commissaire général à la coopération avec l'extérieur, et James Mitchell, Conseiller spécial du Gouverneur comme co-président de cette commission. Sa composition sera fixée dans chaque État par le co-président.

Québec, 5 mai 1972

KENNETH M. Curtis
Gouverneur
État du Maine

GÉRARD D. LEVESQUE
Vice-Premier Ministre
Gouvernement du Québec